



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des
Députés

Luxembourg, le 21 août 2018

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures.

Plusieurs pays ont mis en place des mesures innovatrices pour améliorer la sécurité des usagers de la route et pour assurer la fluidité du trafic.

Quelques exemples :

1) Compte à rebours avec minuterie des feux pour piétons :

Une indication du compte à rebours (décompte des secondes) aide les piétons à estimer le temps d'attente qu'il leur reste, soit pour traverser la rue, soit pour savoir quand le feu tourne au vert.

Il est prouvé que l'indication du temps d'attente incite davantage les piétons à ne pas traverser en dehors du signal vert.

2) Feu orange avant le vert pour les automobilistes :

En Allemagne, en Suisse et au Royaume-Uni notamment, le feu orange s'allume quelques secondes avant que le signal ne passe au vert.

Ce système présente des avantages certains pour garantir une meilleure fluidité de la circulation :

- Le signal orange permet au conducteur de réagir plus vite, d'anticiper le feu vert et de démarrer juste à temps.

Cet argument vaut surtout pour les voitures assorties de la fonction Stop-Start qui gère la coupure et le redémarrage automatiques du moteur à chaque arrêt.

- Un tel système installé dans ces pays européens permet également aux cyclistes de démarrer sans se faire prendre de vitesse par les voitures.

Il s'agit dès lors de mesures qui sont dans l'intérêt de tous les usagers de la route.

C'est dans ce contexte que j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- Monsieur le Ministre a-t-il eu l'occasion d'examiner ces systèmes qui ont fait leurs preuves à l'étranger et d'apprécier leur utilité et leurs avantages ?
- Monsieur le Ministre estime-t-il leur mise en place opportune ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'CKonsbruck', written in a cursive style.

Claudine Konsbruck
Députée



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 21 août 2018

Objet : Question parlementaire n° 4012 du 21.08.2018 de Madame la Députée Claudine
Konsbruck - Feux de signalisation

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un
mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Pour le Président,

Henri Kox
Vice-Président de la Chambre des Députés